

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ORAUX FACULTATIFS

NOTE CONCERNANT LE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE FACULTATIVE D'ESPAGNOL Niveau attendu du CERCRL : B1+

Avant le début de l'épreuve :

- Il est important de se concerter entre interrogateurs avec le professeur coordonnateur sur les modalités de l'examen.
- Il faut veiller à accueillir les candidats avec **bienveillance**, vérifier la convocation et la pièce d'identité de chaque candidat et le faire émarger.

Durée de l'épreuve : 20 minutes

- 5 minutes de préparation pour la 1^{ère} partie
- Interrogation globale : 15 minutes (5 minutes chaque partie)

Déroulement de l'épreuve :

Partie 1 : EXPRESSION EN CONTINU

- L'examineur fournit au candidat un document inconnu de type : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, question invitant le candidat à prendre position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d'article de presse, etc.

L'examineur peut proposer 2 documents. Dans ce cas, le candidat choisit rapidement.

Si le candidat soumet une liste de documents, même signée par son professeur, l'examineur **ne doit pas l'accepter**. Il explique avec bienveillance que l'épreuve s'appuie sur un document inconnu.

- Le candidat prépare pendant 5 minutes.
- Le candidat s'exprime **en langue étrangère** pendant 5 minutes maximum, brouillon et document sous les yeux, sans pour autant que le candidat lise sa préparation. L'examineur vérifiera son aptitude à s'exprimer oralement en continu. **Ne pas l'interrompre.**

Partie 2 : INTERACTION

- L'objectif de cette 2^{ème} partie est d'évaluer la capacité du candidat à interagir **en langue étrangère** par le biais de questions ouvertes l'invitant à communiquer spontanément. L'examineur amorce l'échange en prenant appui sur les dires de la partie 1 du candidat. Il peut ensuite poursuivre le dialogue sur d'autres questions. En cas d'absence de présentation par le candidat de la partie 1, l'examineur veillera tout de même à créer un échange.

Partie 3 : COMPRÉHENSION D'UN DOCUMENT ÉCRIT

- L'examineur fournit au candidat un document écrit rédigé en langue étrangère. Il ne sera pas extrait de manuel. Ce document ne dépasse pas 15 lignes (70 signes environ avec blancs et ponctuation). Il peut relever de genres différents (publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc.) et être accompagné d'un élément iconographique. Il peut être informatif, descriptif, narratif ou argumentatif ; il peut comporter du dialogue. Il est authentique.
- Le candidat dispose de 2 minutes pour en prendre connaissance. Il ne pourra pas prendre de notes, ni annoter le texte.
- L'examineur pose ensuite, **en français**, 4 à 6 questions graduées (allant du général au particulier) visant à évaluer le degré de compréhension du document du candidat.
- La lecture d'un passage du document peut être demandée.

A l'issue de l'épreuve :

- L'examineur veille à récupérer les 2 documents (des 1^{ère} et 3^{ème} parties) et le brouillon du candidat de la 1^{ère} partie.
- Il complète **la fiche d'évaluation** (BO n°21 du 27 mai 2010) selon les degrés de réussite du candidat. Les colonnes A, B et C permettent de noter sur 20 points la prestation du candidat sur les parties 1 et 2. La colonne D permet de noter sur 10 points la partie 3.
- En cas d'absence totale de production par le candidat dans la partie 1 : mettre la note 0 dans la colonne A. De même pour la partie 3 (colonne D).
- La note totale sur 30 est ramenée sur 20 points et doit être arrondie au point le plus proche. Elle ne doit être communiquée en aucun cas au candidat.
- En appréciation : il donne une indication sur la prestation du candidat et cite le support sur lequel a été portée l'expression orale en continu ainsi que le titre, la typologie et la source du document de la compréhension de l'écrit.
- La fiche d'évaluation sera remise au Chef de Centre de l'établissement avec la feuille d'émargement dûment complétée.
- L'examineur gardera pendant un an environ la liste des candidats interrogés, les appréciations et les notes attribuées. (tableau ci-joint)

Annexe 3

Fiche d'évaluation et de notation

Épreuve orale facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

SESSION :
LANGUE VIVANTE :
Nom du candidat :
Établissement :

ACADÉMIE :

Ville :

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du document.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue de l'auteur.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10

APPRÉCIATION :

Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = ... /30

NOTE FINALE /20* :

*arrondie au point le plus proche